

Paris, le 06/06/2022

Le ministre des Armées

Réf : ARM/SGA/DMCA/SDMC/BM2C
1D22009947

*Mesdames et Messieurs
les Préfets et Hauts-commissaires*

OBJET : Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" en Indochine, le mercredi 8 juin 2022.

**PIECE
JOINTE** : Message de l'autorité gouvernementale en charge de la mémoire et des anciens combattants

Le décret n° 2005-547 du 26 mai 2005 institue le 8 juin de chaque année, Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" en Indochine.

À cette occasion, je présiderai, le mercredi 8 juin 2022, une cérémonie organisée dans la soirée, à Paris, sous l'Arc de Triomphe.

Il vous appartient de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que soit organisée une cérémonie au chef-lieu de votre département et d'y inviter les anciens combattants.

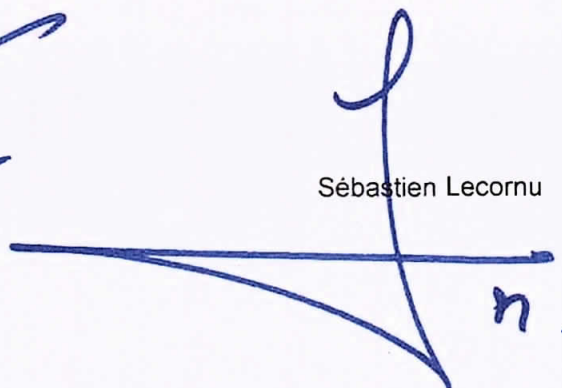
J'appelle votre attention sur le fait que le site <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/8-juin> proposera une page dédiée à cette commémoration, contenant des informations historiques et mémorielles permettant d'en comprendre le sens.

Vous trouverez, ci-joint, le message que j'adresse au monde combattant et que vous voudrez bien diffuser et relayer vers les mairies de votre département par les moyens que vous jugerez appropriés.

Je rappelle enfin que, comme pour toutes les Journées nationales, les bâtiments publics devront être pavoisés.

Bien à vous,

Sébastien Lecornu



**Message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, pour la journée nationale
d'hommage aux Morts pour la France en Indochine**

Mardi 8 juin 2022

De 1940 à 1954, ce sont près de 500 000 militaires, membres du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient, légionnaires, tirailleurs africains et nord africains, réguliers et supplétifs vietnamiens, cambodgiens et laotiens qui ont porté nos couleurs, sans relâche, à l'autre bout du monde.

Qu'il soit rendu hommage à ces combattants, qui, dans une guerre devenue mondiale, ont maintenu la présence française face aux assauts de plus en plus menaçants de l'occupant japonais ; Aux 2 650 d'entre eux qui périrent le 9 mars 1945, dans le dernier coup de force d'un occupant devenu sans merci ; Aux 3 000 prisonniers qui subirent l'internement et parfois la torture.

Qu'il soit rendu hommage à ceux qui poursuivirent la lutte, afin d'y maintenir l'autorité de la France, ou de défendre leur indépendance à ses côtés.

Que leur combat dans les conditions les plus extrêmes ne soit jamais oublié, ces soldats des trois armes, ces membres du service de santé, que toujours il soit dit l'absolu de leur courage, et la grandeur de leur sacrifice.

Qu'il soit rendu hommage aussi, aux milliers de prisonniers, et que jamais ne s'efface le souvenir de ceux emportés par la maladie, la famine ou la fatigue d'une effroyable captivité.

Qu'il soit rendu hommage enfin, aux civils qu'un rapatriement forcé arracha à leur foyer, à leur histoire, et leur culture, pour gagner une métropole qu'ils ne connaissaient pas, et qui pourtant leur tendit les bras.

Ces combattants ont pris place dans notre histoire aux côtés des plus braves, leur mémoire nous oblige, leur courage inspire, leur abnégation nous lie.

Qu'en ce 8 juin enfin, partout en France il soit dit :

Honneur aux combattants d'Indochine !

Vive la République !